

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Soutien à l'organisation de colloques scientifiques.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'aide à la recherche et à sa diffusion, il est proposé d'apporter un soutien à l'organisation de colloques scientifiques.

Les colloques sont les lieux privilégiés de communication et de croisement des résultats de scientifiques.

Ces interactions entre chercheurs de domaines proches participent à la dynamique d'un sujet de recherche. Ils favorisent la consolidation de connaissances sur des domaines très spécifiques.

En faisant souvent l'objet de publications (Actes), ils contribuent à la notoriété et à la valorisation des laboratoires et organismes de recherche et à la notation des universités (classement de Shanghai).

Ces colloques scientifiques concourent ainsi à l'attractivité et au rayonnement du territoire, et sollicitent des investissements financiers modestes.

Deux établissements publics : Aix-Marseille Université et le CNRS sollicitent, pour l'organisation de 12 colloques, l'octroi de subventions pour un montant total de 16 125 €

Ces demandes relèvent des thématiques de la recherche en physique, en droit, en lettres et sciences humaines.

A ce titre, il apparaît intéressant de soutenir l'organisation des manifestations portées par ces structures.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

